|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ST/SG/AC.10/C.3/2019/68−ST/SG/AC.10/C.4/2019/11 | |
| _unlogo | **Secrétariat** | | Distr. générale  13 septembre 2019  Français  Original : anglais |

**Comité d’experts du transport des marchandises   
dangereuses et du Système général harmonisé   
de classification et d’étiquetage des produits chimiques**

|  |  |
| --- | --- |
| **Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses** | **Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques** |
| **Cinquante-sixième session** | **Trente-huitième session** |
| Genève, 2-11 décembre 2019  Point 10 a) de l’ordre du jour provisoire  **Questions relatives au Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques : Épreuves relatives aux matières comburantes** | Genève, 11-13 décembre 2019  Point 2 a) de l’ordre du jour provisoire  **Critères de classification et communication des dangers y relatifs : Travaux du Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses (TMD) sur des questions intéressant le Sous-Comité SGH** |

Épreuves relatives aux matières comburantes liquides ou solides : amélioration de la prise en considération   
de la taille des particules, des matériaux friables   
ou des matériaux revêtus

Communication de l’expert de la France[[1]](#footnote-2)\*

Introduction

1. À sa neuvième session, le Comité a approuvé le programme de travail de ses deux sous-comités pour la période biennale 2019-2020 (voir ST/SG/AC.10/46, par. 14, ST/SG/AC.10/C.3/108, par. 139, et ST/SG/AC.10/C.4/72, annexe II). Ce programme de travail comprend la question des épreuves relatives aux matières liquides comburantes et aux matières solides comburantes.

2. Ce programme de travail mettra l’accent sur l’amélioration des essais portant sur des matières de distribution granulométrique différente et sur des matériaux revêtus ainsi que sur les améliorations à apporter aux méthodes utilisées pour les épreuves O.1, O.2 et O.3.

3. À la cinquante-cinquième session du Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses, la France a présenté un projet de calendrier des travaux prévus (voir ST/SG/AC.10/C.3/2019/20 − ST/SG/AC.10/C.4/2019/4) ainsi que des informations sur les progrès réalisés (voir les documents informels INF.44 (TDG, cinquante-cinquième session) − INF.16 (GHS, trente-septième session)).

Information

4. À ce stade, la France souhaite informer le Comité que les travaux sont toujours en cours. Ils portent essentiellement sur la taille des particules d’un échantillon de matière solide, la friabilité et les matériaux revêtus, et sont menés avec la participation de 13 laboratoires dans huit pays différents. Les données expérimentales ont été collectées et étaient en cours de traitement au moment de la rédaction du présent document.

1. \* Conformément au programme de travail du Sous-Comité pour la période 2019-2020, approuvé par le Comité à sa neuvième session (voir ST/SG/AC.10/C.3/108, par. 141, et ST/SG/AC.10/46, par. 14). [↑](#footnote-ref-2)